

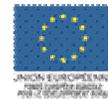


T.B.M



Etude sur les espaces agronaturels de l'île de Groix

Conception d'une base de données
relationnelle spatiale, relevés par photo-
interprétation de terrain, analyse, synthèse
et valorisation des données





Présentation de l'étude

Objectif stratégique général :

- Maintien du bon état de conservation
- Revalorisation du foncier agricole
- Gestion globale des espaces agricoles et naturels de l'île de Groix

Objectifs opérationnels de l'étude :

- Disposer d'un outil cartographique permettant d'optimiser les méthodes de gestion
- Mettre à jour la cartographie des milieux naturels
- Définir la vocation des milieux
- Propositions d'actions chiffrées

Habitats potentiels de l'Agrion de Mercure



Potentialité par tronçon de cours d'eau
— Très peu favorable
— Peu favorable
— Favorable
— Très favorable
□ Secteurs les plus favorables

10/07/2012: 8 individus
11/07/2012 : 15 individus



N

Zones humides

Mise à jour de la cartographie des zones humides :

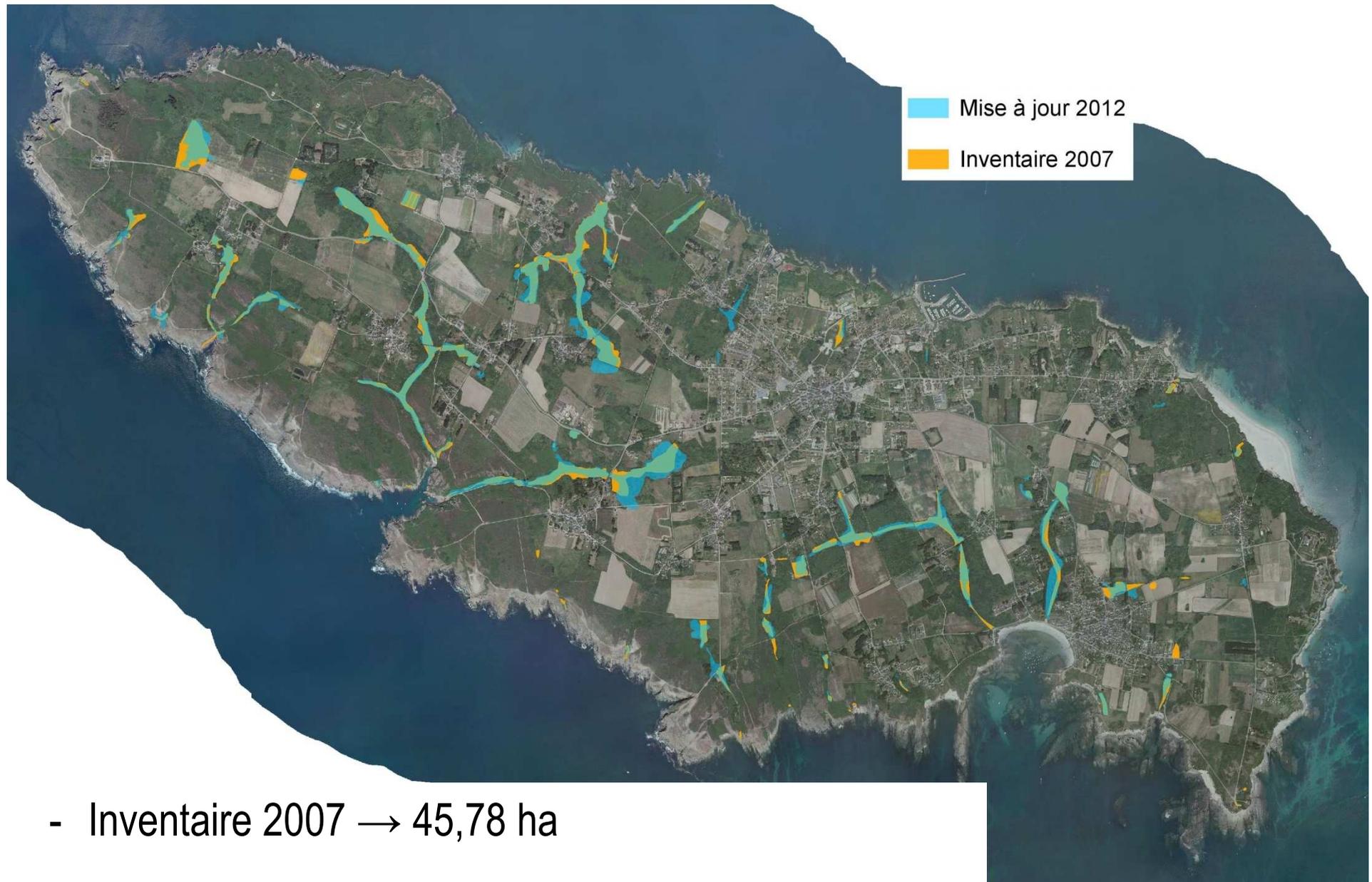
- Identifier les zones humides, les délimiter et les caractériser
- Inventaire 2007 → 45,78 ha



- Mise à jour 2012 → 50,32 ha soit 3,1% du territoire



Zones humides



- Inventaire 2007 → 45,78 ha
- Mise à jour 2012 → 50,32 ha soit 3,1% du territoire

Cartographie des habitats naturels

Mise à jour de la cartographie des habitats naturels :

Type d'occupation du sol

- Vérification sur le terrain de la validité des habitats recensés en 2000 et correction si besoin.

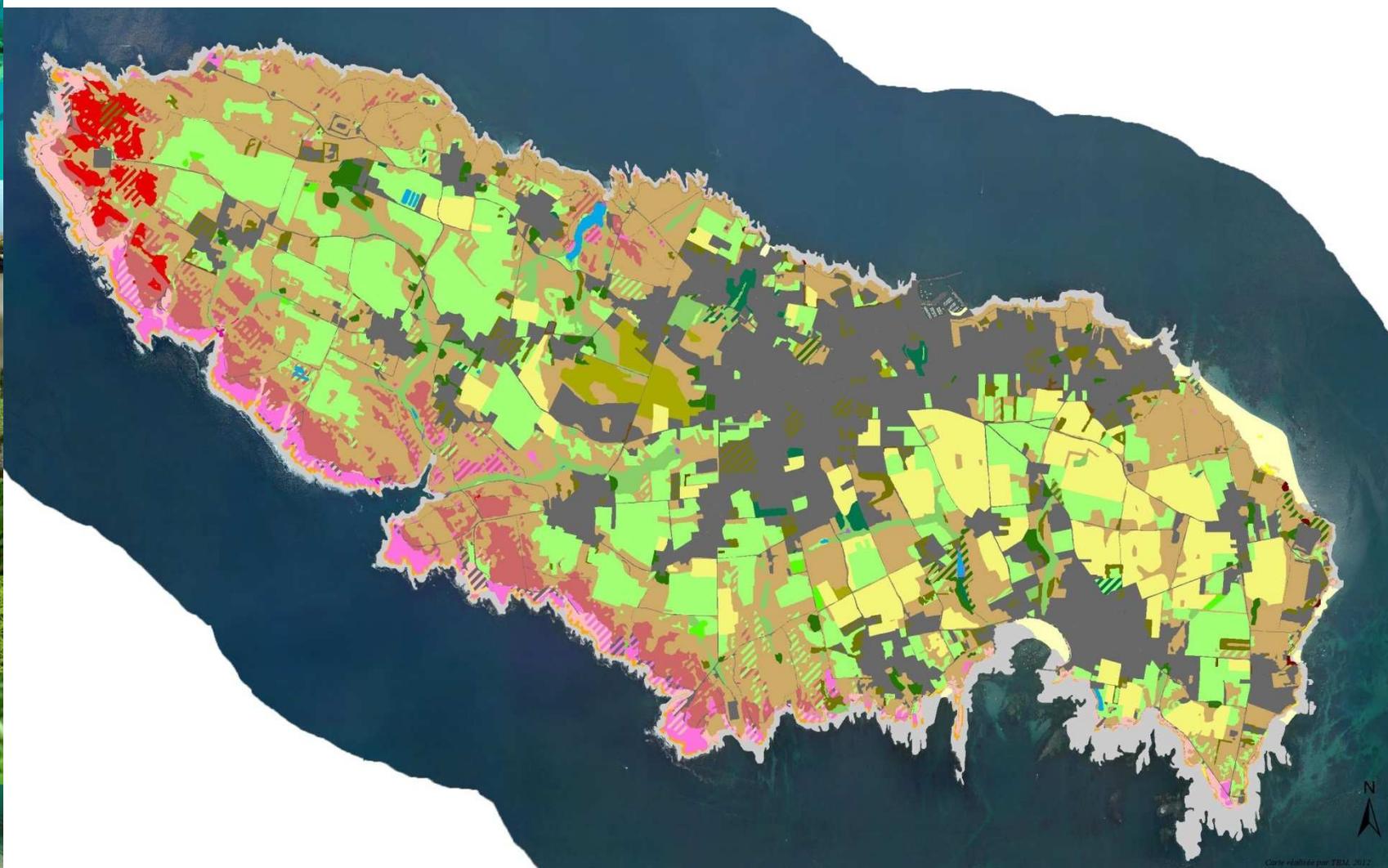
En cas de modification ou de doute

→ réalisation de relevés phytosociologiques et recherche bibliographique dans les référentiels des habitats adaptés à la région

- Référentiel typologique des habitats naturels et semi-naturel bretons du CBNB,
- Cahiers d'habitats Natura 2000
- Code Corinne biotope



Cartographie des habitats naturels



74 types de végétation
180 types y compris les mosaïques

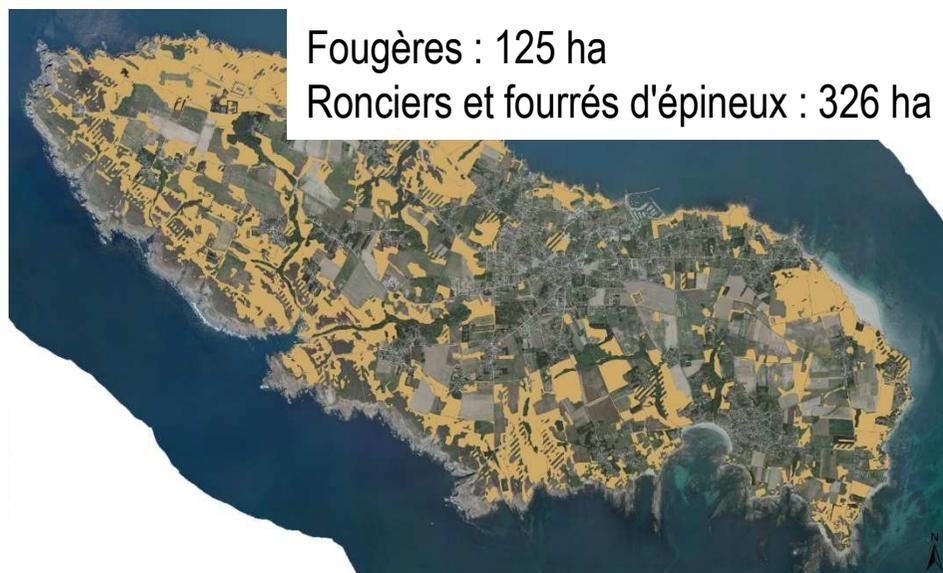
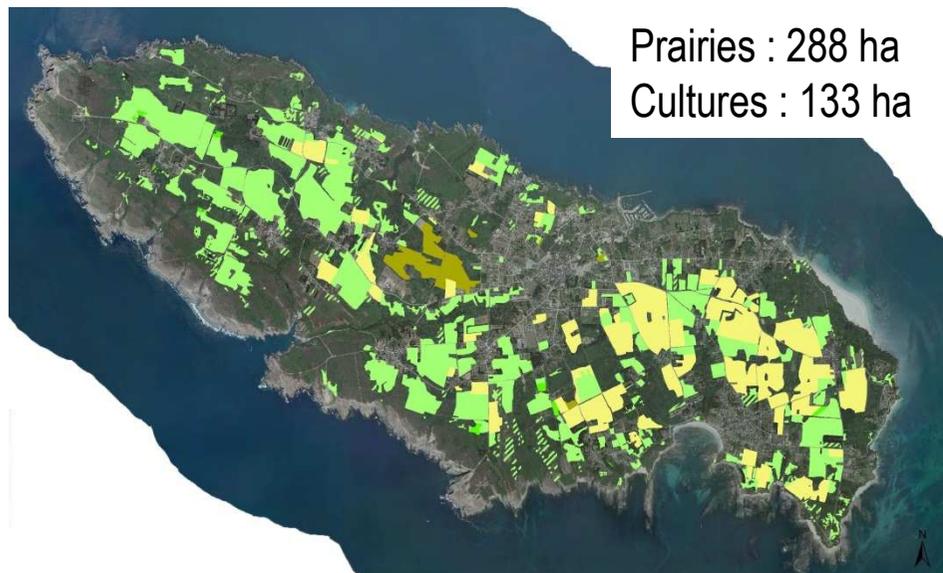
Cartographie des habitats naturels



Habitats d'intérêt
communautaire :
173 ha

Dunes embryonnaires (UE 2110-1)	0,44 ha
Dunes mobiles (UE 2120-1)	0,16 ha
Landes littorales à Ajoncs maritimes (UE 4030-2)	70,41 ha
Landes littorales à Bruyère vagabonde (UE 4040*-1)	17,59 ha
Mégaphorbiaies eutrophes des eaux douces (UE 6430-4 pot.)	0,38 ha
Ormaie littorale (UE 9180-1*)	0,50 ha
Pelouses aérohalines (UE 1230-2)	0,08 ha
Pelouses aérohalines (UE 1230-3)	25,92 ha
Pelouses des suintements de bas de falaises littorales (UE 1230-5)	2,13 ha
Plages de sables ou de galets (UE 1140-3)	14,61 ha
Plages de sables ou de galets (UE 1140-5)	0,23 ha
Végétation chasmophytique des fissures de rochers (UE 1230-1)	9,51 ha
Végétation des dalles rocheuses (UE 1230-6)	29,34 ha
Végétation des hauts de cordons de galets (UE 1220-1)	0,09 ha
Végétation des laisses de mer sur substrat sableux à vaseux (UE 1210-1)	0,46 ha

Cartographie des habitats naturels



État de conservation des habitats

Habitats naturels



Dégradation des milieux

Embossaillement

- Recouvrement de 5 à 20% de la surface (39,9 ha)
- Recouvrement > 20% de la surface (21,7 ha)

Rudéralisation

- Recouvrement rudérales de 5 à 20% de la surface (1,1 ha)
- Recouvrement rudérales > 20% de la surface (0,7 ha)

Surfréquentation

- Destruction du tapis végétal de 5 à 20% de la surface (1,1 ha)
- Destruction du tapis végétal > 20% de la surface (0,7 ha)

Remblais

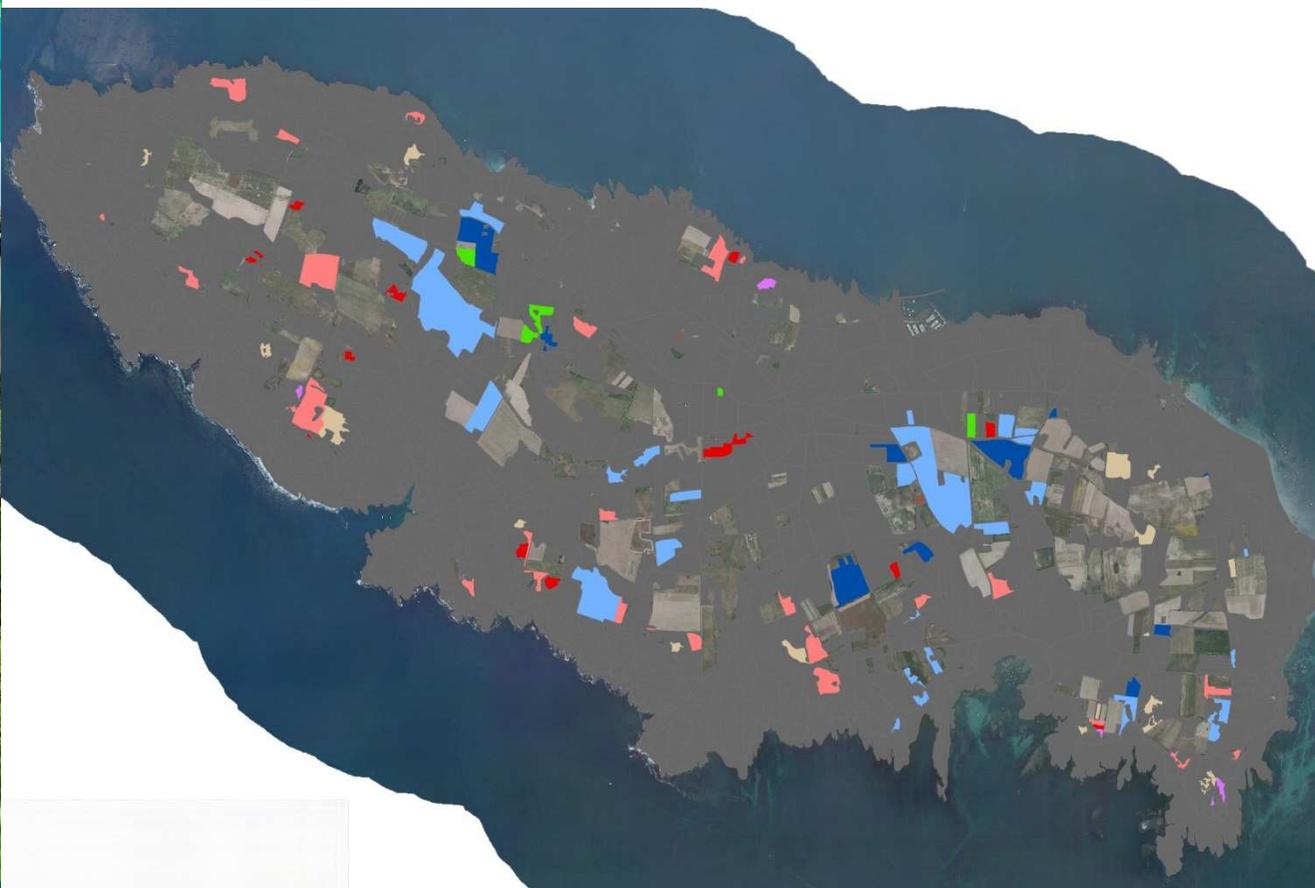
- Occupant une surface de 5 à 20% (0,6 ha)

Herbivores

- Destruction du tapis végétal de 5 à 20% de la surface (10,1 ha)

État de conservation des habitats

Cultures et zones à végétation herbacée



Dégradation des milieux

Embroussaillage

- Recouvrement de 5 à 20% de la surface (23,1 ha)
- Recouvrement > 20% de la surface (5,6 ha)

Rudéralisation

- Recouvrement rudérales de 5 à 20% de la surface (62,17 ha)
- Recouvrement rudérales > 20% de la surface (15,26 ha)

Surpâturage

- Portant atteinte à la qualité de la végétation prairiale de l'habitat (3,5 ha)

Surfréquentation

- Destruction du tapis végétal de 5 à 20% de la surface (1,2 ha)

Herbivores

- Destruction du tapis végétal de 5 à 20% de la surface (11,2 ha)
- Destruction du tapis végétal > 20% de la surface (0,4 ha)



Vocation des espaces agronaturels

Cultures / prairies temporaires :

- Terres labourées. Cultures et prairies retournées,ensemencées de plantes fourragères pour être pâturées ou fauchées et présentant un cortège floristique peu diversifié

Prairies permanentes :

- Prairie naturelle non labourée et présentant un cortège floristique diversifié

Habitats naturels à conserver :

- **Habitats d'intérêt communautaire** : Habitats naturels mentionnés dans le référentiel de Cahier d'habitats Natura 2000
- Autres **habitats naturels** : Habitat présentant une végétation de type naturel, hors habitat d'intérêt communautaire

Boisements : Espaces de boisements spontanés ou plantés

Îlots verts : espaces à végétation naturelle en milieu urbain

Eau libre : surfaces en eau libre douce

Zones urbaines : habitations et jardin



Critères de classement des vocations des espaces agronaturels

Cultures / prairies temporaires :

- Cultures céréalières et terrain labourés
- Ilôts PAC
- Parcelles ayant déjà été en terre cultivable au vue de l'analyse des images aériennes anciennes
- Pédologie favorable aux pratiques agricoles
- Localisation géographique (réseau chemins, siège exploitation...)



Critères de classement des vocations des espaces agronaturels

Prairies permanentes :

- Parcelles à dominance d'espèces caractéristiques des végétations prairiales
- Zones humides avec végétation prairiales ou les cultures en zone humide
- Prairies isolées au milieu d'habitats naturels
- Zones de cultures ou prairies autour des habitats d'intérêt communautaire



Critères de classement des vocations des espaces agronaturels

Habitats d'intérêt communautaire :

-Habitats d'intérêt communautaire

Habitats naturels à conserver :

-Habitats naturels non recensés comme culture lors de l'analyse des images aériennes anciennes

-Zones tampon ou interfaces des milieux naturels, trame verte et bleue

Boisements :

-Habitats boisés à intérêt particulier

-Zones boisées formant des corridors écologiques



Critères de classement des vocations des espaces agronaturels

Eau libre :

- Plans d'eau

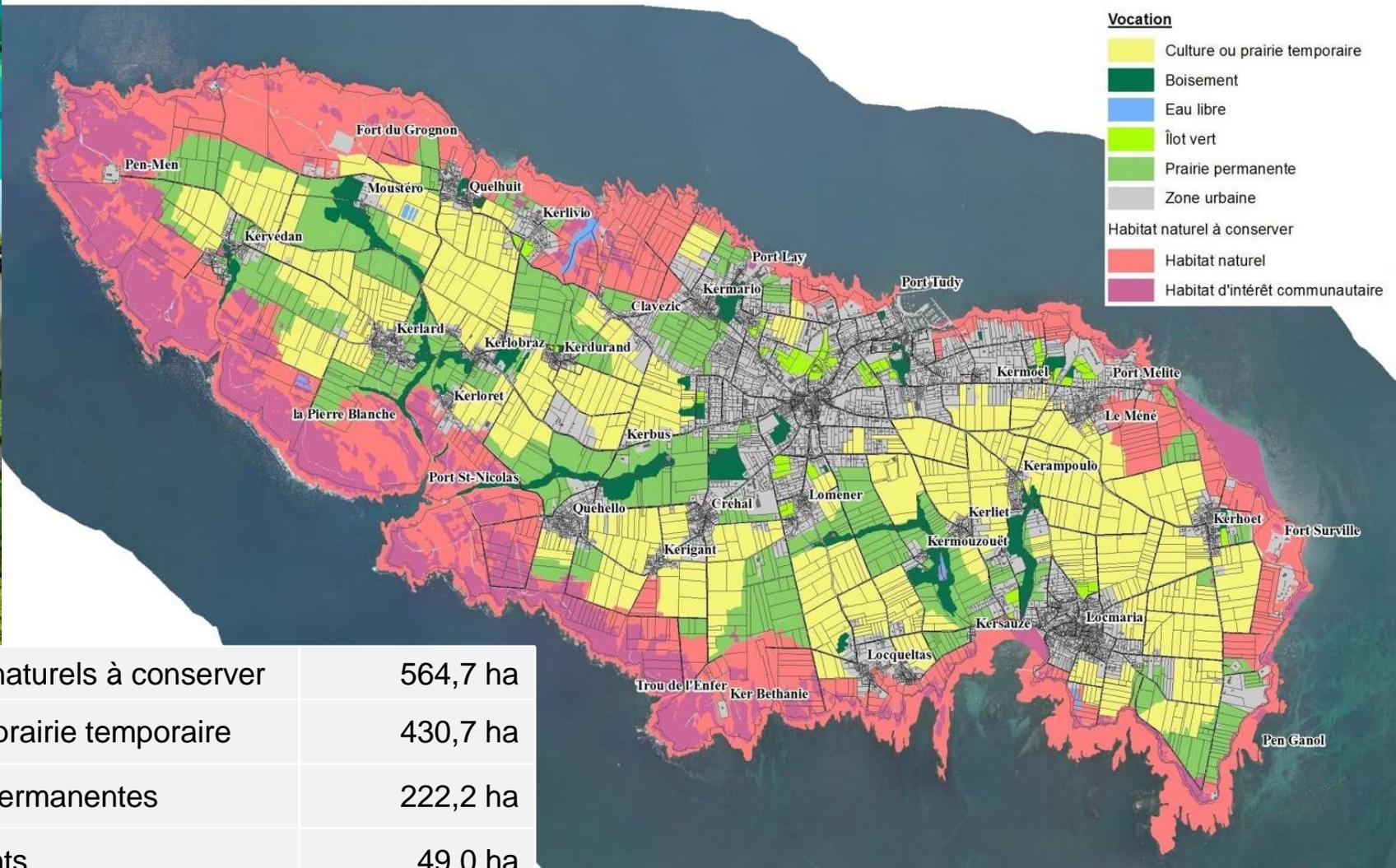
Îlots verts :

- Zones à végétation naturelle situées en zone urbanisée
- Zones urbaines aménagées « type espaces vert » hors jardins privés

Zones urbaines :

- Parcelles présentant des habitations, constructions et/ou jardins

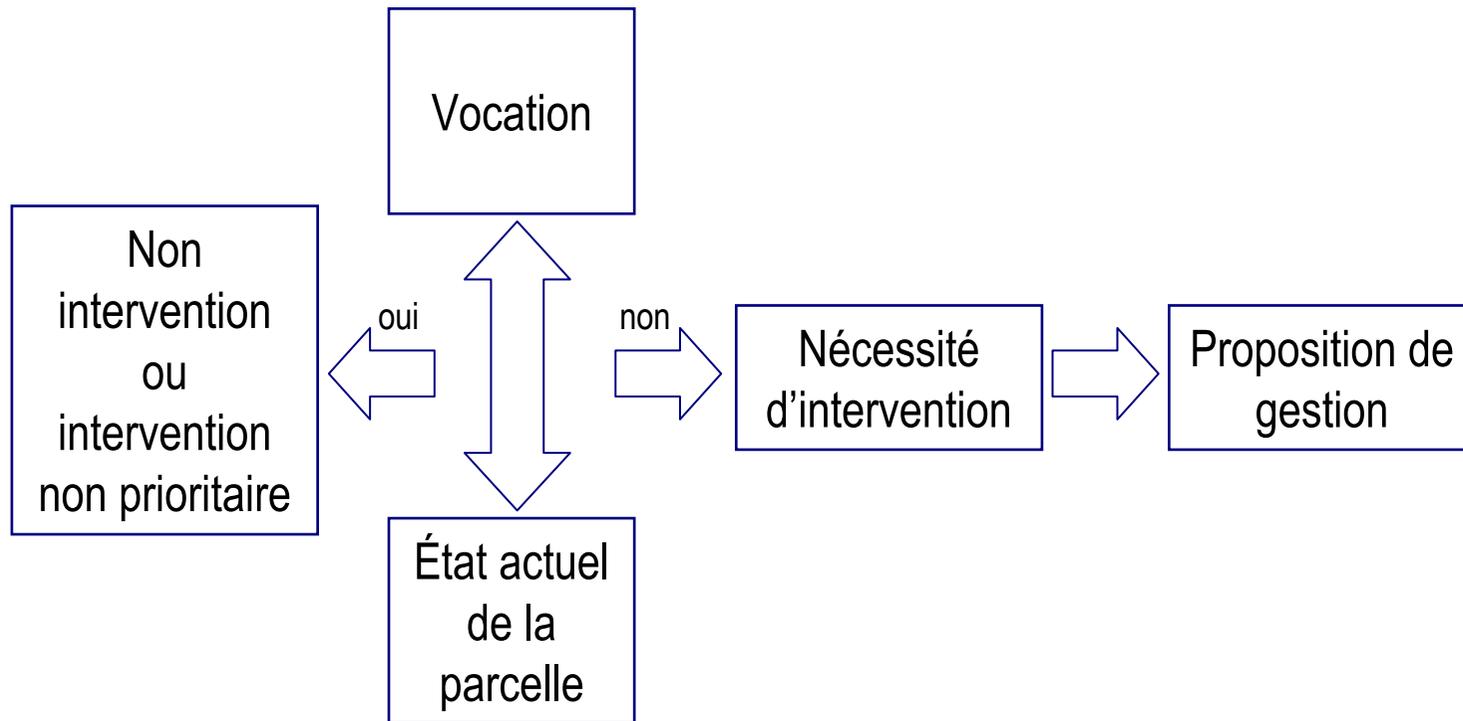
Vocations des espaces agronaturels



Habitats naturels à conserver	564,7 ha
Culture / prairie temporaire	430,7 ha
Prairies permanentes	222,2 ha
Boisements	49,0 ha
Eau libre	3,7 ha
Îlots verts	14,2 ha
Zones urbaines	321,4 ha

Nécessité d'intervention

Propositions de gestion et définition des types d'intervention :



Exemples d'intervention : Ouverture d'une parcelle enfrichée, fauche ou pâturage, suivis écologiques d'évolution, restauration ou entretien des milieux dégradés, etc.





Nécessité d'intervention

Définie a l'échelle du polygone de l'inventaire habitats

Deux critères principaux :

- Correspondance entre l'état actuel de la parcelle et la vocation déterminée
 - État de conservation de l'habitat / mosaïques
- Démarche automatisée à l'aide de l'outil SIG. Ultérieurement, au cas par cas, une analyse détaillée a permis d'ajuster la pertinence des interventions



Fourrés hauts à réhabiliter en zone à vocation agricole

Haies à conserver



Types d'intervention

Réhabilitation :

- afin de changer la vocation de la zone

Restauration :

- afin de rétablir le bon état de l'habitat

Gestion conservatoire :

- afin de maintenir le bon état de l'habitat (rajeunissement)

Suivi :

- afin d'évaluer l'efficacité de la gestion conservatoire



Unité de gestion :

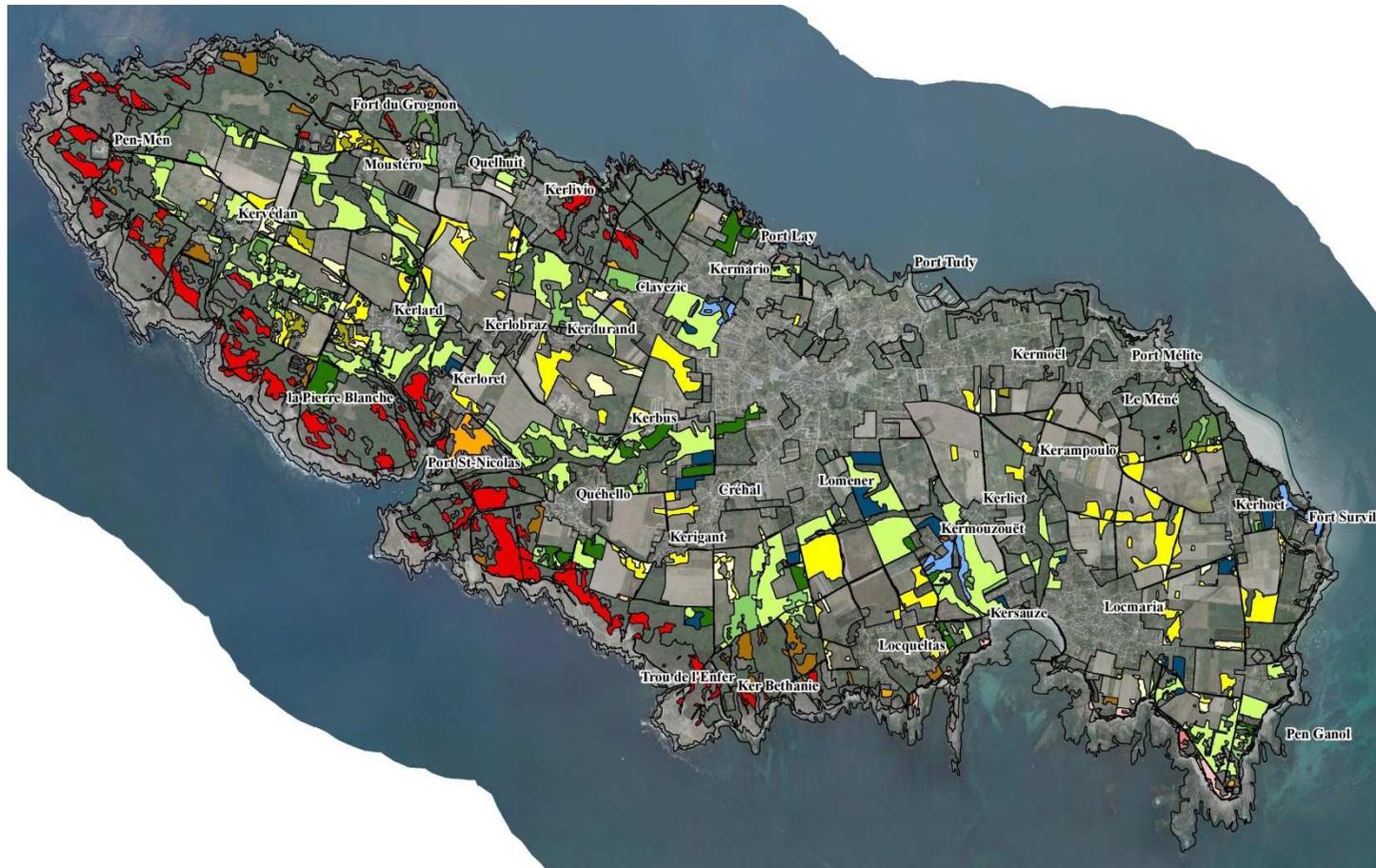
- Parcelles voisines ayant une même vocation et la nécessité d'une même intervention

Unité paysagère :

- Vision plus large des milieux et du paysage afin de prendre en compte d'autres éléments que l'unité de gestion
- Par exemple, conservation de haies en milieu agricole ou prairial

Unités de gestion

Parcelles voisines ayant une même vocation et la nécessité d'une même intervention



Zone à vocation Culture / prairie

- A-FoBas : Fourrés bas à réhabiliter en zone agricole
- A-FoH : Fourrés hauts à réhabiliter en zone agricole
- A-FoFoug : Fourrés de fougère à réhabiliter en zone agricole

Zone à vocation Prairie permanente

- P-FoH : Fourrés hauts à réhabiliter en
- P-FoBas : Fourrés bas à réhabiliter en
- P-FoFoug : Fourrés bas à réhabiliter en
- P-GC.Ouv : Milieux ouverts à maintenir ou restaurer en prairie (gestion conservatoire)
- P-Réhab.Ouv : Milieux ouverts (culture de céréales, friches) à réhabiliter en prairie

Zone à vocation Habitats naturels à conserver

- N-FoH : Fourrés hauts à réhabiliter en zones naturelle
- N-FoBas : Fourrés bas à maintenir (contrôle fermeture) en zone naturelle
- N-FoFoug : Fourrés de fougère (ptéridaie) à restaurer (dynamique régressive) en zone naturelle
- N-GC.Ouv : Milieux ouverts à maintenir ou restaurer en zone naturelle (gestion conservatoire)
- N-S.Ouv : Milieux ouverts sur lesquels réaliser un suivi en zone naturelle

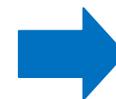
Zones à vocation Habitats d'intérêt

- Nat-GC.Ouv : Milieux ouverts à maintenir ou restaurer en zone naturelle d'intérêt européen (gestion conservatoire)
- Nat-Canalis : Milieux sur lesquels la mise en place d'un dispositif de canalisation de la fréquentation serait judicieuse
- Nat-GC.Landes : Landes sur lesquelles une gestion conservatoire expérimentale est préconisée

Zone à vocation Boisement

- Non intervention

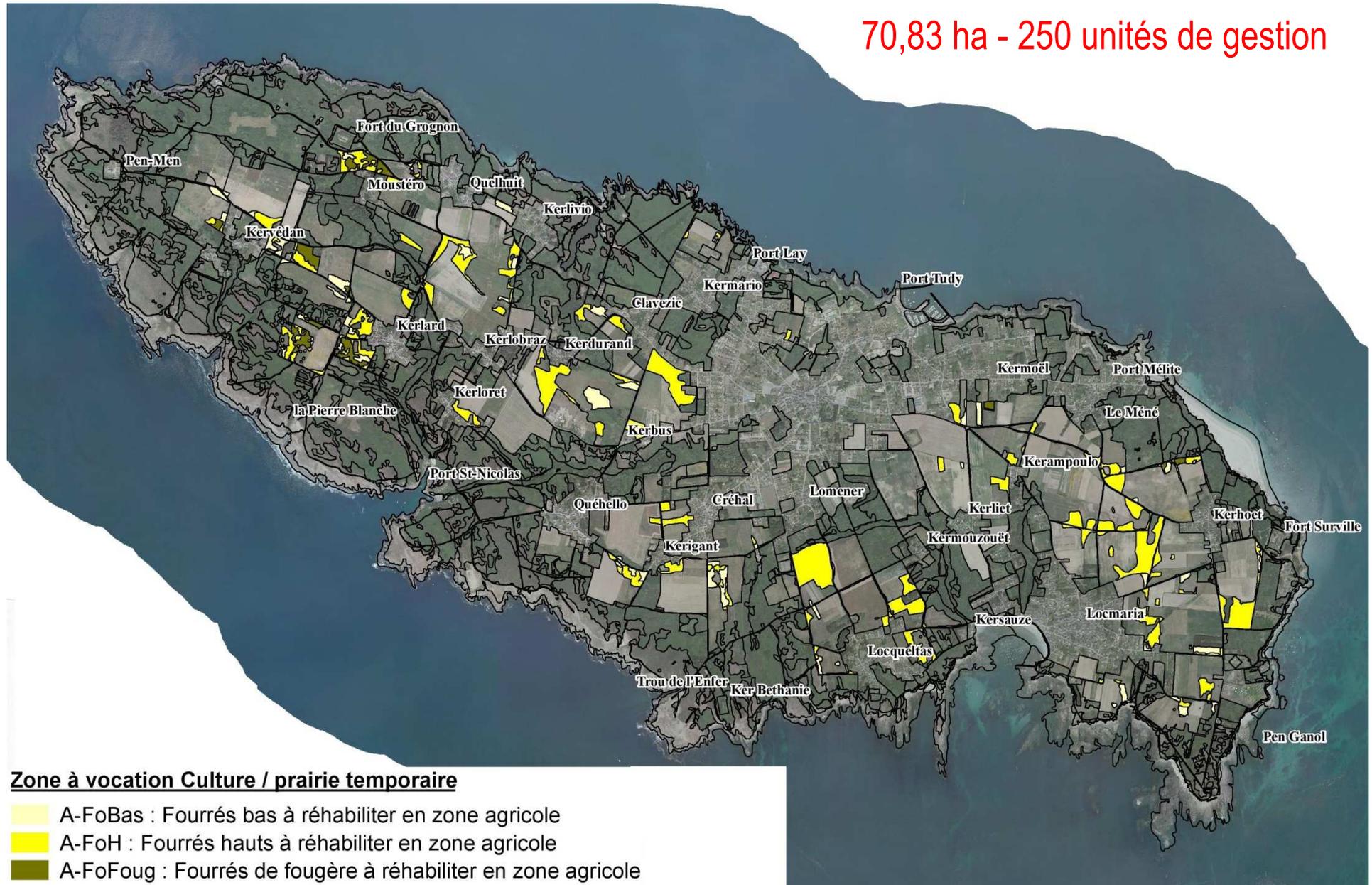
Parcelles non représentées, correspondance entre l'état actuel de la parcelle et la vocation



Maintien de la gestion actuelle

Types d'intervention – Vocation « Culture / prairie temporaire »

70,83 ha - 250 unités de gestion





Types d'intervention – Vocation « Culture / prairie temporaire »

A-FoH : Arrachage des fourrés hauts avec broyage et / ou exportation et travail du sol

- Supprimer fourrés à prunellier et autres fourrés hauts au sein de zones à vocation agricole
 - Débroussaillage et de coupe pour les plus gros pieds suivi d'une action d'extirpation des racines
 - Broyages des rémanents broyables et incorporation au sol comme amendement
 - Exportation des rémanents plus gros
 - Travail du sol

51,65 ha - 145 unités de gestion

Fourré à Tamarix
Fourrés à Prunelliers
Fourré mixte à Ajonc et Prunelliers
Fourré mixte à Prunelliers, Sureau, Aubépine, etc.



Culture
Prairie temporaire



Types d'intervention – Vocation « Culture / prairie temporaire »

A-FoBAS : Girobroyage et broyage des fourrés bas à ajonc, genêt et ronciers et travail du sol

- Supprimer une partie des fourrés à Ajonc, Genêts et ronciers présents au sein de zones à vocation agricole
- Girobroyage à l'aide d'outillage de type girobroyeur
- Broyages des rémanents sur place et incorporation au sol comme amendement
- Travail du sol

13,67 ha - 83 unités de gestion

Ronciers
Fourré mixte à Genêt à balais et Ajonc
Fourré à Genêt à balais
Fourrés hauts à Ajoncs d'Europe
Fourré littoral, anémomorphosé, à dominance de Prunellier



Culture
Prairie temporaire



Types d'intervention – Vocation « Culture / prairie temporaire »

A-FoFoug : Elimination des fougères aigles par girobroyage et / ou labour

- Aire disparaître la fougère aigle afin de rendre possible l'exploitation agricole
- Girobroyage des fougères suivi de labours répétés

5,51 ha - 22 unités de gestion

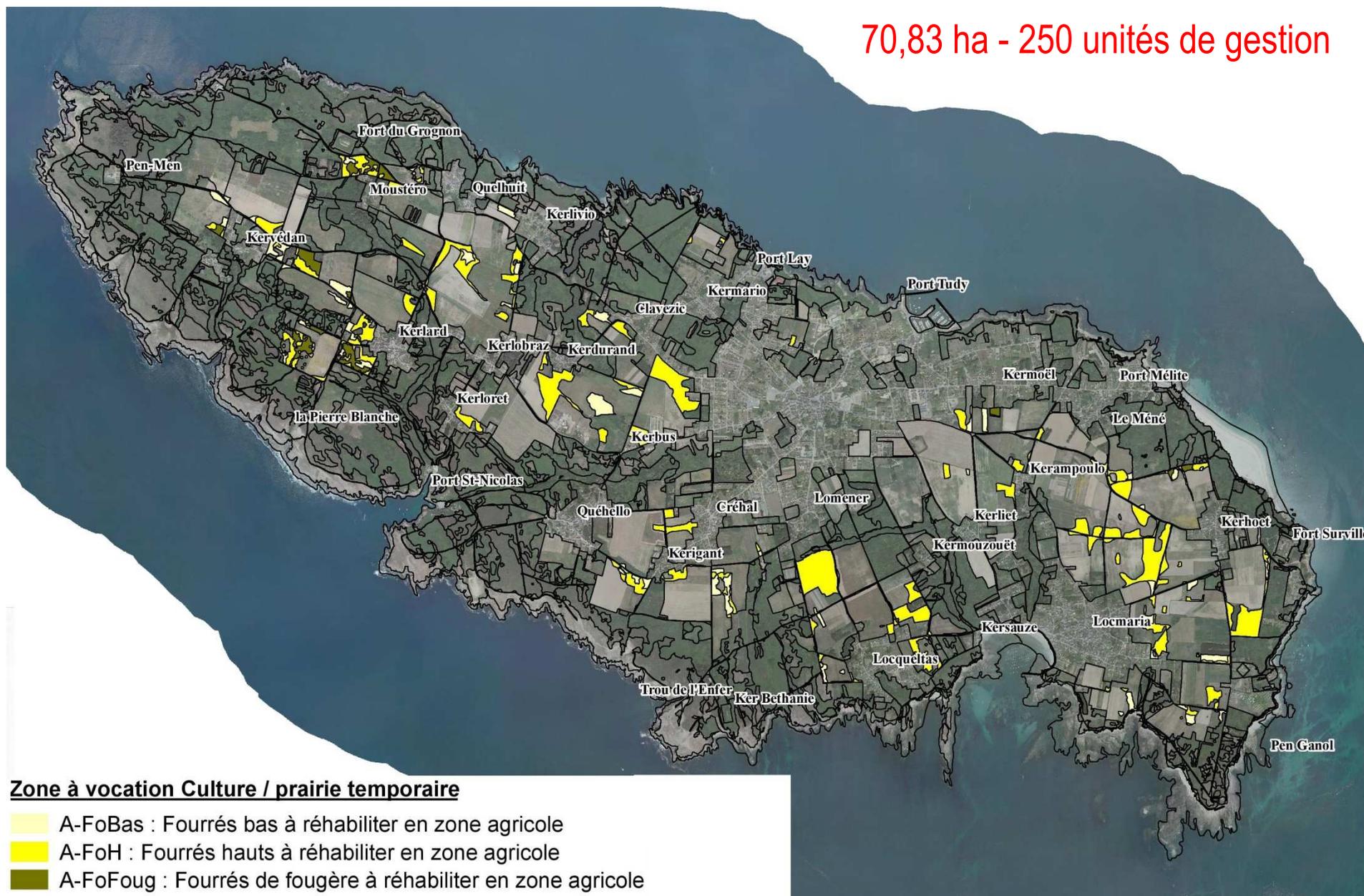
Ptéridaie



Culture
Prairie temporaire

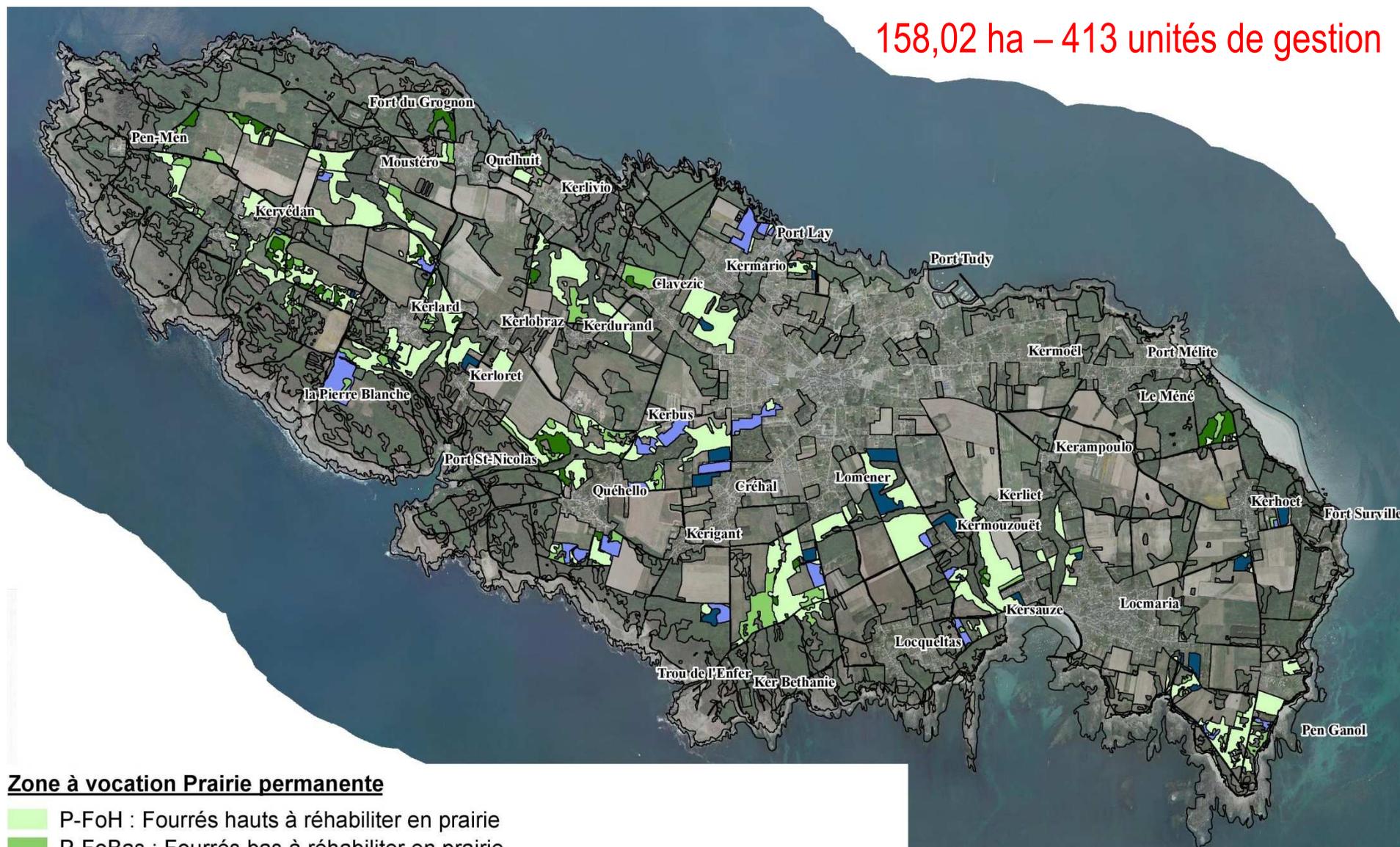
Types d'intervention – Vocation « Culture / prairie temporaire »

70,83 ha - 250 unités de gestion



Types d'intervention – Vocation « Prairie permanente »

158,02 ha – 413 unités de gestion





Types d'intervention – Vocation « Prairie permanente »

P-FoH : Arrachage des fourrés hauts avec broyage et/ou exportation, travail du sol, semis et gestion par fauche ou pâturage

- Supprimer une partie des fourrés à Prunellier et autres fourrés hauts présents au sein de zones à vocation prairiale
 - Débroussaillage et de coupe pour les plus gros pieds suivi d'une action d'extirpation des racines
 - Broyages des rémanents broyables et incorporation au sol comme amendement
 - Exportation des rémanents plus gros
 - Travail superficiel du sol et semis de mélange d'espèces prairiales
 - Gestion par fauche tardive

96,38 ha - 191 unités de gestion

Fourré à Tamarix
Fourrés à Prunelliers
Fourré mixte à Ajonc et Prunelliers
Fourré mixte à Prunelliers, Sureau, Aubépine, etc.
Bois à Saule roux



Prairie permanente



Types d'intervention – Vocation « Prairie permanente »

P-FoBas : Girobroyage et broyage des fourrés bas à ajonc, genêt et ronciers et travail du sol

- Supprimer une partie des fourrés à Ajonc, Genêts et ronciers présents au sein de zones à vocation prairiales
- Girobroyage à l'aide d'outillage de type girobroyeur
- Broyages des rémanents sur place et incorporation au sol comme amendement
- Travail superficiel du sol et semis de mélange d'espèces prairiales
- Gestion par fauche tardive

21,27 ha – 113 unités de gestion

Fourré mixte à Genêt à balais et Ajonc

Ronciers

Fourré à Genêt à balais

Fourrés hauts à Ajoncs d'Europe

Fourré littoral, anémomorphosé, à dominance de Prunellier

Ourlet à Germandrée scorondrina



Prairie permanente



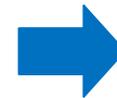
Types d'intervention – Vocation « Prairie permanente »

P-FoFoug : Elimination des fougères aigles par rouleau brise fougère pour favoriser les végétations prairiales

- Faire disparaître la fougère aigle afin de permettre aux végétations prairiales de reprendre le dessus
- Roulage des fougères afin de les briser sans les couper (3 ans)
- Travail superficiel du sol et semis de mélange d'espèces prairiales
- Gestion par fauche tardive

13,03 ha - 54 unités de gestion

Ptéridaie



Prairie permanente



Types d'intervention – Vocation « Prairie permanente »

P-Gc.Ouv : Gestion par fauche ou pâturage des végétations ouvertes en zone à vocation prairiale nécessitant des rajeunissements réguliers

- Maintenir l'ouverture de certaines zones par des interventions de fauche ou pâturage
 - Dans le cas du pâturage, ce mode de gestion permet le maintien d'une strate graminéenne basse favorisant les espèces annuelles ou bisannuelles
 - Dans le cas de la fauche, cette gestion permet, en exportant la matière organique, le développement de cortèges prairiaux
 - Exportation des rémanents

16,59 ha - 25 unités de gestion

Prairie mésophile
Prairie humide à *Agrostis stolonifère*
Ourlet à *Teucrium scorodonia*



Prairie permanente



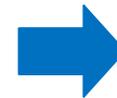
Types d'intervention – Vocation « Prairie permanente »

P-Réhab.Ouv : Aide au retour des prairies sur parcelles nécessitant une réhabilitation

- Réhabiliter certaines zones pour permettre une installation de communautés prairiales.
- Travail superficiel du sol afin de permettre un premier semis de mélange d'espèces prairiales
- Gestion conservatoire par fauche et/ou pâturage

10,75 ha - 30 unités de gestion

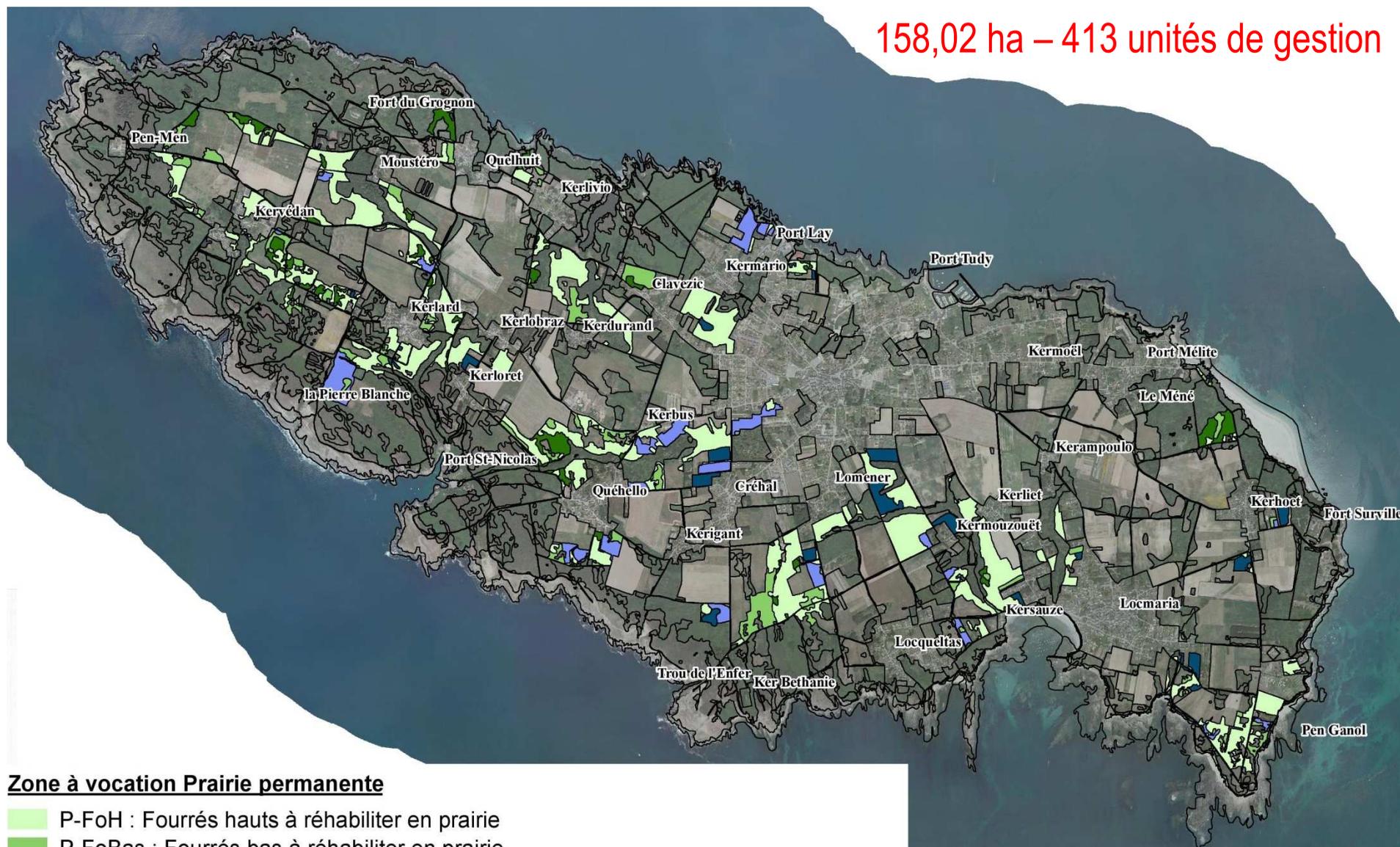
Friches mésophiles
Friches méso-hygrophiles
Prairie améliorée
Culture céréalière
Terrains labourés



Prairie permanente

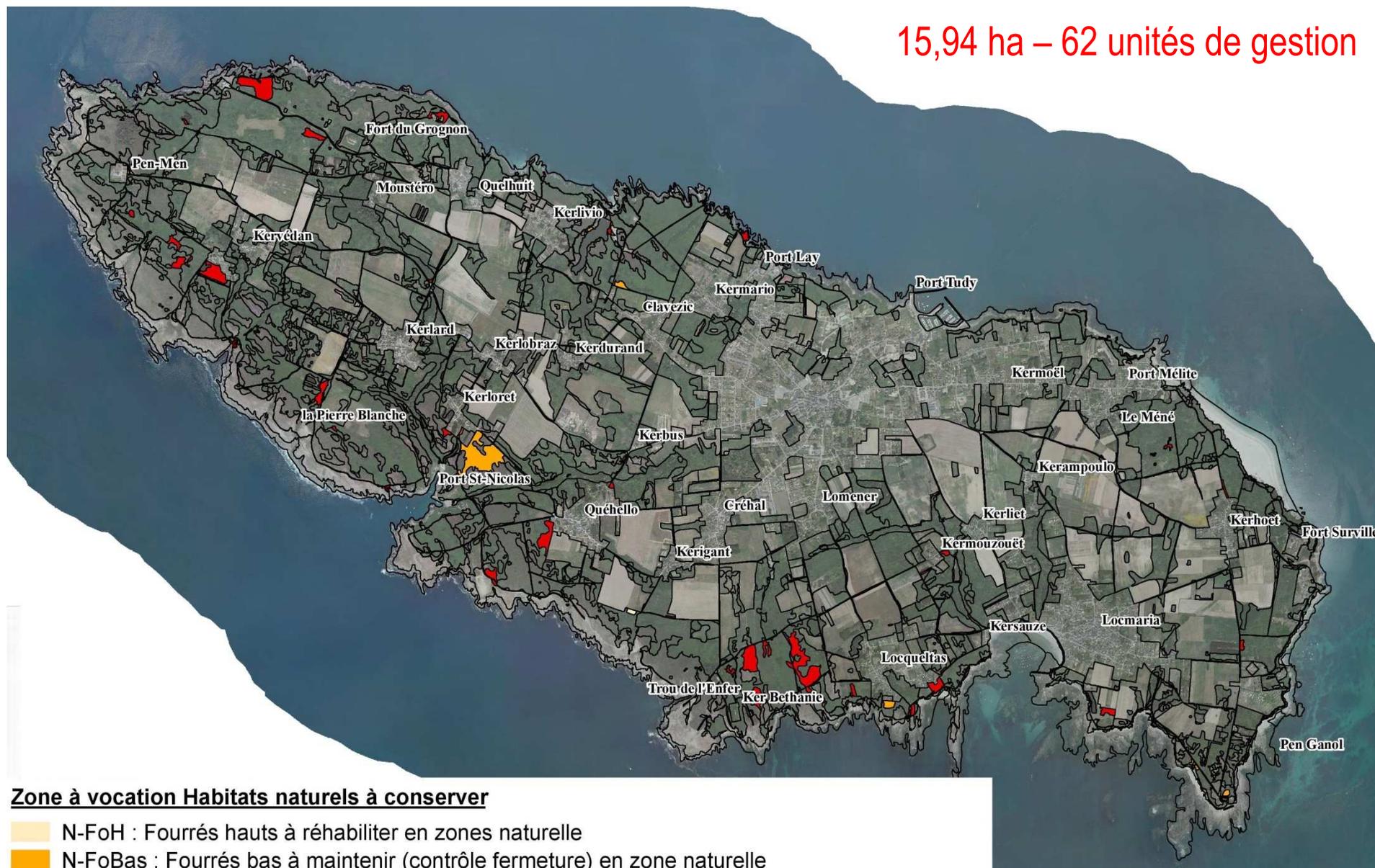
Types d'intervention – Vocation « Prairie permanente »

158,02 ha – 413 unités de gestion



Types d'intervention – Vocation « Habitat naturels à conserver »

15,94 ha – 62 unités de gestion



Zone à vocation Habitats naturels à conserver

- N-FoH : Fourrés hauts à réhabiliter en zones naturelle
- N-FoBas : Fourrés bas à maintenir (contrôle fermeture) en zone naturelle
- N-FoFoug : Fourrés de fougère (ptéridaie) à restaurer (dynamique régressive) en zone naturelle
- N-GC.Ouv : Milieux ouverts à maintenir ou restaurer en zone naturelle (gestion conservatoire)
- N-S.Ouv : Milieux ouverts sur lesquels réaliser un suivi en zone naturelle



Types d'intervention – Vocation « Habitat naturels à conserver »

N-FoH : Arrachage de fourrés hauts et horticoles présents dans les zones à vocation naturelle

- Supprimer les fourrés hauts et les fourrés horticoles composés d'espèces non indigènes
 - Débroussaillage et de coupe pour les plus gros pieds suivi d'une action d'extirpation des racines (girobroyeur, tronçonneuse)
 - Exportation des remanents afin de limiter leutrophisation

0,19 ha - 2 unités de gestion

Fourré horticole (riche en espèces non-indigènes)
Fourré mixte à *Prunus spinosa*, *Sambucus nigra*,
Crataegus monogyna etc.



Végétation naturelle
des milieux ouverts



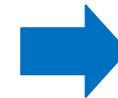
Types d'intervention – Vocation « Habitat naturels à conserver »

N-FoBas : Girobroyage des fourrés bas à ajonc, genêt ou autres fourrés bas avec exportation des rémanents

- Contrôler une partie des fourrés afin de limiter la fermeture des milieux
- Débroussaillage à l'aide d'outillage de type girobroyeur
- Exportation des rémanents issus du débroussaillage

3, 94 ha - 8 unités de gestion

Fourré mixte à Genêt à balais et Ajonc
Fourrés à Ajoncs d'Europe
Ronciers
Ourlet à Germandrée scorondrina



Végétation naturelle
des milieux ouverts



Types d'intervention – Vocation « Habitat naturels à conserver »

N-FoFoug : Elimination des fougères aigles par rouleau brise fougère pour favoriser les végétations

- Faire disparaître la fougère afin de permettre aux végétation prairiales de reprendre le dessus
- Roulage des fougères afin de les briser sans les couper (3 ans)

0,08 ha - 1 unités de gestion

Ptéridaie



Végétation naturelle
des milieux ouverts



Types d'intervention – Vocation « Habitat naturels à conserver »

N-GC.Ouv : Gestion par fauche ou pâturage des végétations ouvertes en zone à vocation naturelle

- Maintenir l'ouverture de certaines zones par des interventions de fauche ou pâturage dans les espaces à vocation naturelle
- Dans le cas du pâturage, ce mode de gestion permet le maintien d'une strate graminéenne basse favorisant les espèces annuelles ou bisannuelles
- Dans le cas de la fauche, cette gestion permet, en exportant la matière organique, le développement de cortèges prairiaux
- Exportation des rémanents

11,74 ha - 51 unités de gestion

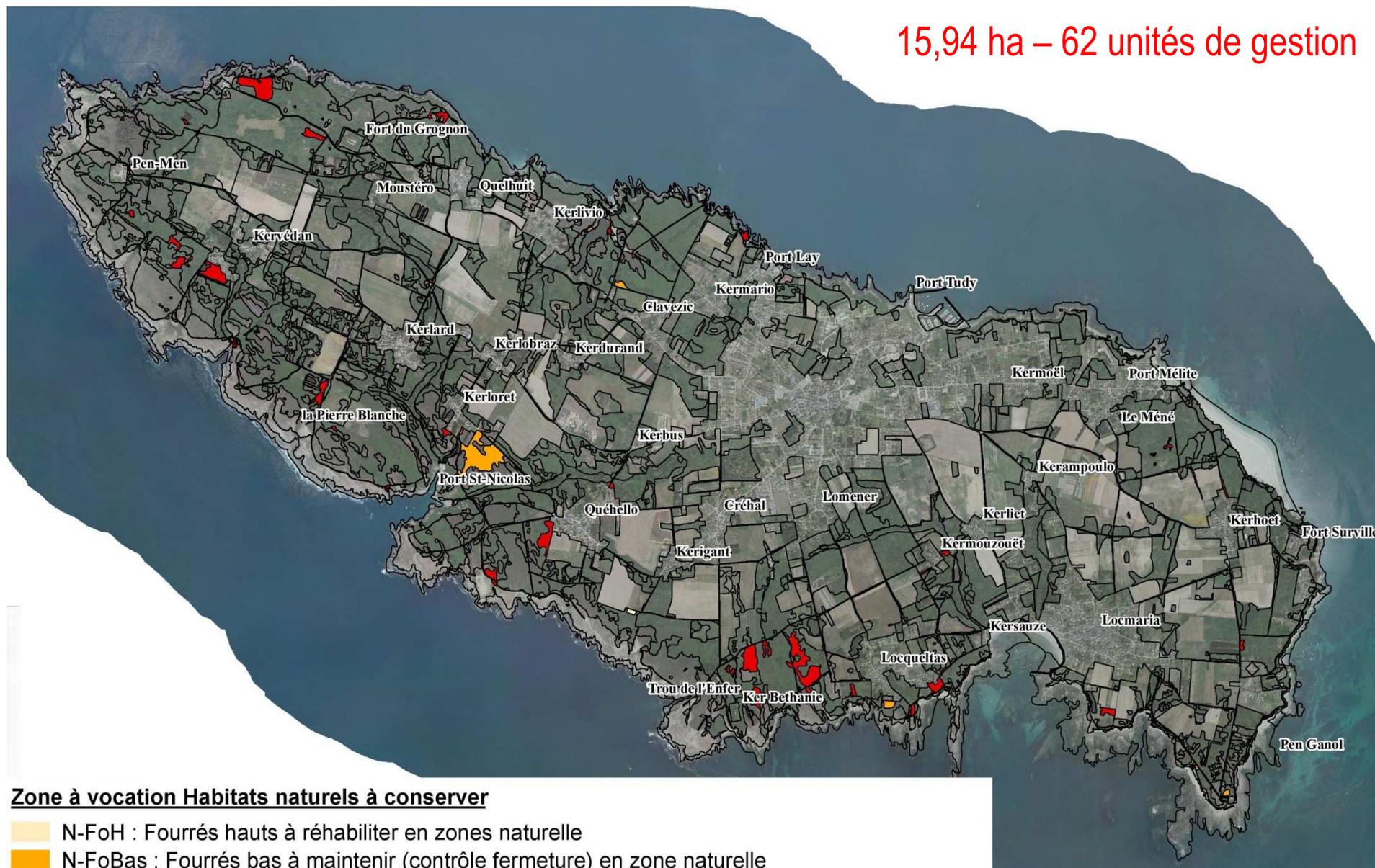
Prairie mésophile
Friche mésophile
Ourlet à Germandrée scorondrina
Prairies embroussaillées



Végétation naturelle
des milieux ouverts

Types d'intervention – Vocation « Habitat naturels à conserver »

15,94 ha – 62 unités de gestion



Zone à vocation Habitats naturels à conserver

- N-FoH : Fourrés hauts à réhabiliter en zones naturelle
- N-FoBas : Fourrés bas à maintenir (contrôle fermeture) en zone naturelle
- N-FoFoug : Fourrés de fougère (ptéridaie) à restaurer (dynamique régressive) en zone naturelle
- N-GC.Ouv : Milieux ouverts à maintenir ou restaurer en zone naturelle (gestion conservatoire)
- N-S.Ouv : Milieux ouverts sur lesquels réaliser un suivi en zone naturelle

Types d'intervention – Vocation « Habitat d'intérêt communautaire »

44,42 ha – 134 unités de gestion



Zones à vocation Habitats d'intérêt communautaire

- Nat-GC.Ouv : Milieux ouverts à maintenir ou restaurer en zone naturelle d'intérêt européen (gestion conservatoire)
- Nat-Canalis : Milieux sur lesquels la mise en place d'un dispositif de canalisation de la fréquentation serait judicieuse
- Nat-GC.Landes : Landes sur lesquelles une gestion conservatoire expérimentale est préconisée



Types d'intervention – Vocation « Habitat d'intérêt communautaire »

Nic-GC.Ouv : Gestion par fauche ou pâturage des végétations ouvertes en zone à vocation naturelle d'intérêt communautaire

- Maintenir l'ouverture de certaines zones par des interventions de fauche ou pâturage dans les espaces à vocation naturelle
 - Dans le cas du pâturage, ce mode de gestion permet le maintien d'une strate graminéenne basse favorisant les espèces annuelles ou bisannuelles
 - Dans le cas de la fauche, cette gestion permet, en exportant la matière organique, le développement de cortèges prairiaux
 - Exportation des rémanents

1,93 ha - 14 unités de gestion

Pelouse à *Elymus* cf. *repens* et *Festuca* gr. *Rubra*
Pelouse aérohaline à *Festuca rubra* ssp. *pruinosa*



Végétation naturel
d'intérêt
communautaire



Types d'intervention – Vocation « Habitat d'intérêt communautaire »

Nic-Canalis : Installation d'un dispositif de canalisation des touristes sur les sites impactés par la fréquentation

- Canaliser la fréquentation touristique afin de limiter l'impact sur les habitats naturels d'intérêt européen dont l'état actuel est altéré par les passages répétés
- Installation de fil mais aux endroits stratégiques

0,51 ha - 4 unités de gestion

Pelouse à *Elymus* cf. *repens* et *Festuca* gr. *Rubra*
Pelouse aérohaline à *Festuca rubra* ssp. *Pruinosa*
Pelouses des corniches en mosaïque
Pelouse à *Plantago holosteum* ssp. *littoralis*
Pelouse aérohaline écorchée à *Plantago coronopus* et *Armeria maritima*



Végétation naturel
d'intérêt
communautaire



Types d'intervention – Vocation « Habitat d'intérêt communautaire »

Nic-GC.Landes : Gestion par fauche ou pâturage des landes en voie d'embroussaillage

- Restaurer et de maintenir la lande
 - Dans le cas du pâturage, ce mode de gestion permet le maintien d'une strate graminéenne basse favorisant les espèces annuelles ou bisannuelles
 - Dans le cas de la fauche, cette gestion permet, en exportant la matière organique, le développement de cortèges prairiaux
 - Exportation des rémanents

41,98 ha - 116 unités de gestion

Lande à genêt maritime
Lande littorale à Erica vagans et Ulex maritimus



Végétation naturel
d'intérêt
communautaire

Types d'intervention – Vocation « Habitat d'intérêt communautaire »

44,42 ha – 134 unités de gestion



Zones à vocation Habitats d'intérêt communautaire

- Nat-GC.Ouv : Milieux ouverts à maintenir ou restaurer en zone naturelle d'intérêt européen (gestion conservatoire)
- Nat-Canalis : Milieux sur lesquels la mise en place d'un dispositif de canalisation de la fréquentation serait judicieuse
- Nat-GC.Landes : Landes sur lesquelles une gestion conservatoire expérimentale est préconisée

Types d'intervention – Vocation « Boisements »

5,62 ha – 11 unités de gestion





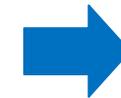
Types d'intervention – Vocation « Boisements »

Non intervention

➤ L'évolution naturelle des milieux rétablira la vocation

5,62 ha - 11 unités de gestion

Bois en mosaïque



Boisements



Types d'intervention

Suivi flore et habitats des zones ouvertes à vocation naturelle
Suivi flore et habitats des zones ouvertes à vocation naturelle
d'intérêt communautaire
Suivi floristique des landes soumises à la gestion conservatoire

- Évaluer l'incidence des mesures de gestion sur les habitat naturels du site
- Réalisation de inventaire floristique le plus exhaustif possible

0,3 ha - 9 unités de gestion

Roselières



Proposition de zonage d'urbanisme

Zone Nds :

- Parcelles situées en site Natura 2000

Zone A :

- Parcelles classées en vocation agricole

Zone N :

- Parcelles à vocation « espace naturel à conserver » ou « prairie permanente »

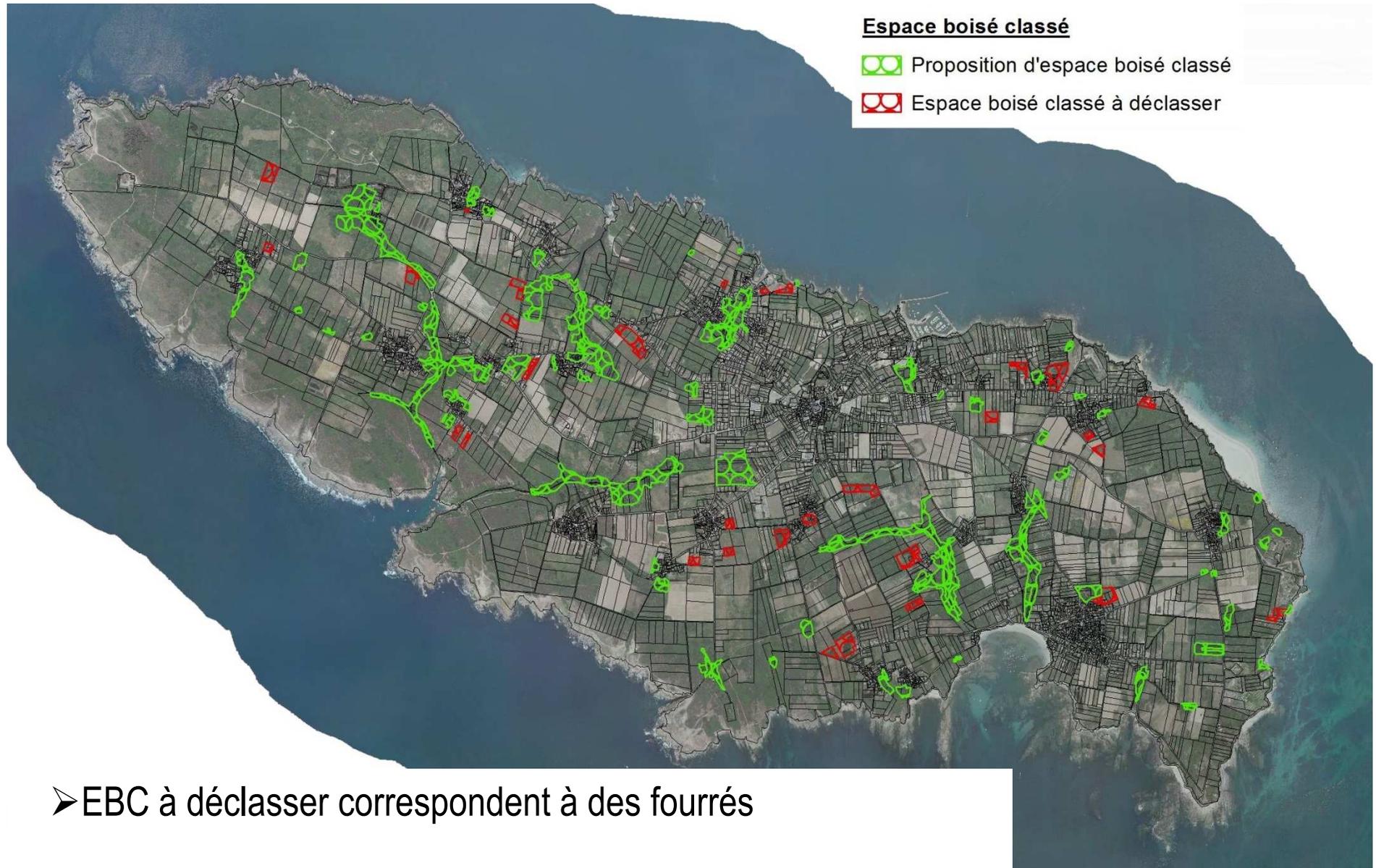
Zone Nda :

- Zones N à rôle paysager ou de connexion écologique des milieux

Indice « zh » :

- Ajouté aux zones A et N situées en zone humide

Espace boisé classé



➤ EBC à déclasser correspondent à des fourrés